

Quelles sont les hiérarchies policières ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du **13/03/2006**. (Actualisée le 12/07/2021)



© Image par Alicia Zinn via Pixabay

« La police est soumise à **trois types de hiérarchies**. La première est celle des **autorités civiles**. (...) La seconde hiérarchie est celle des **autorités judiciaires**. (...) Enfin il existe une troisième hiérarchie qui est celle des **autorités policières** elles mêmes. Ces dernières font partie de la hiérarchie administrative tout en s'en distinguant. »

[Police et hiérarchie](#) par Jean-Jacques Gleizal, Psychologie et Science administrative.

Organisation hiérarchique de la Police nationale

Articles

[Police et hiérarchie](#) par Jean-Jacques Gleizal, Psychologie et Science administrative.

Extrait :

« Du point de vue du droit, la **police** semble même plus **hiérarchisée** que beaucoup d'administrations. La raison en est que la **hiérarchie** n'est pas si simplement un principe d'action, mais aussi un principe de contrôle. Soumettre la **police** à des **hiérarchies**, c'est lui donner cette colonne vertébrale sur laquelle glisse les ordres, remonte les informations, mais c'est aussi la contenir dans les limites du

*droit dont certains **chefs** sont les garants »*

Chapitre 2 « Les organisations policières » par Fabien Jobard et Jacques de Maillard dans Sociologie de la police, p.47-80, 2015.

Extrait :

*« Les polices sont des ensembles **hiérarchisés** et centralisés, reposant sur la verticalité des décisions prises et le contrôle de leur application. Les travaux empiriques ont rapidement mis à mal la réalité de cette centralisation et révélé les multiples marges de manœuvre dont disposent les **policiers** dans leurs actions quotidiennes. Les **polices** peuvent être également l'objet de concurrences horizontales entre les unités qui les composent, ce qui remet en cause l'image d'une **police** intégrée et unifiée. »*

Sites en ligne

Le site du Ministère de l'Intérieur présente [l'organisation de la police nationale](#).

Extrait :

*« Les **directions** : la direction des ressources et des compétences de la police nationale : **DRCPN**, l'inspection générale de la police nationale : **IGPN**, La direction centrale de la police judiciaire : **DCPJ**, la direction centrale de la sécurité publique : **DCSP** »*

Une autre rubrique du site de la Police Nationale est consacrée aux « [corps et grades](#) ».

Extrait :

*« Le **grade** permet à son titulaire d'occuper un certain nombre d'emplois. Les corps ont un ou plusieurs grades selon leur statut particulier. Lorsqu'il y a plusieurs **grades**, ils sont **hiérarchisés**. Sauf exception, l'accès à un corps se fait sur le **grade** le moins élevé ou grade de début de carrière. Au cours de la carrière, il est possible d'accéder aux **grades** supérieurs par avancement de **grade**. »*

Le site Prépa Police présente [la hiérarchie de la police nationale](#).

Extrait :

« La **hiérarchie** de la **police nationale** comprend trois types de personnels, les personnels actifs, les personnels administratifs et les personnels techniques. Ici nous parlerons que des personnels actifs, les autres personnels seront expliqués via les fiches par exemple. Ces fonctionnaires sont répartis dans trois corps, organisés par **niveaux hiérarchiques**. Mais, il y a également d'autres catégories d'agents tels que les adjoints de sécurité, les cadets de la République et les réservistes qui participent aux missions de la sécurité et du service public placés sous l'autorité de leurs subordonnés. »

Découvrir et rejoindre les métiers de la Police

Le site de la Police nationale propose une rubrique « [nous rejoindre](#) » présentant les différents concours et recrutements : concours externes, internes, etc.

Extrait :

« **Concours externe, commissaire de police** : Assure la **direction hiérarchique**, fonctionnelle, organique et opérationnelle du service dont il a la charge ; il a autorité sur l'ensemble des personnels qui sont affectés dans l'unité qu'il dirige auxquels il donne les directives et instructions leur permettant d'assurer ou de faire exécuter les missions. »

Le Centre d'information et de documentation présente [le métier d'officier de police](#) dans la rubrique « Orientations et métiers »

Extrait :

« **Lieutenant de police ou officier de police judiciaire (OPJ)**,

anciennement inspecteur de police, est le premier **grade** des officiers de police. Il exerce différentes missions : interrogatoires, filatures, arrestations, enquêtes, renseignements... Il porte une arme et travaille en uniforme ou en civil selon le service dans lequel il est affecté.»

[Filières de l'emploi public : Les métiers de la police nationale](#) sur le site de Vocations Service Public.

Extrait :

« Chacun des **grades** suivants permet d'exercer dans les différentes composantes de la police nationale : Groupe d'intervention (RAID, BRI...), CRS, motocycliste, sauvetage en montagne, agent de renseignement opérationnel, enquêteur judiciaire, Brigade anti-criminalité, Brigade de protection de la famille, Brigade des stupéfiants, Brigade fluviale de Paris, agent du relevé des traces et indices, Service de protection rapprochée, maître-chien, Brigade équestre, formateur en activités physiques et professionnelles...»

[Police Nationale : métiers, concours, missions, effectifs...](#) sur le site de Concours Police présente les grades au sein de la Police Nationale.

Extrait :

« Les **grades** sont obtenus par promotion interne, en passant des **concours** de la **Police Nationale**. En évoluant vers le **grade** supérieur, les **policiers** et les policières évoluent au niveau de leurs fonctions et attributions, mais également au niveau de leur rémunération. »

Sur un sujet proche

[A quelle date est rentrée dans la Police Nationale la 1ère femme gardien de la paix ? dans quelle école a-t-elle effectué sa formation ?](#)

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)
